



A compléter et à renvoyer par courrier à :

Moto Assurances

74, rue Georges Bonnac - Tour 6
33000 BORDEAUX

Tél : 05 56 79 36 12

Mail : moto-assurances@eurossur.fr

SOUSCRIPTION TROTTINETTE

Présentation de Groupe EUROSSUR :

moto-assurances.fr est un service du Groupe EUROSSUR, Courtier d'assurance (article L520-1, II 1°, b du code des assurances).

Siège social : 112, rue de Charenton – 75012 PARIS.

RCS PARIS B 422 495 226- APE 6622Z

N° d'immatriculation au registre des intermédiaires d'assurances (site internet : www.orias.fr) : **07 001 927**

Le nom des compagnies avec lesquelles EUROSSUR travaille est disponible sur simple demande. EUROSSUR n'interroge pas le marché à la suite de votre demande, mais vous propose le produit d'assurance mentionné ci-dessous en fonction de votre situation.

En vue du traitement d'éventuels différends, vous pouvez vous adresser en priorité à votre courtier dont les coordonnées sont indiquées ci-dessus.

Enfin, l'autorité chargée du contrôle de notre activité est l'ACPR (autorité de contrôle Prudentiel et de Résolution) – 61 rue Taitbout – 75436 PARIS CEDEX 09.

Le contrat d'assurance et les garanties que nous vous proposons en fonction de votre situation, de vos exigences et de vos besoins :

Vous nous avez contactés afin de souscrire un contrat d'assurance pour votre deux roues électrique.

Les informations qui vous concernent sont celles que vous mentionnez dans le présent document. Ce sont ces informations qui vont nous permettre de récapituler et synthétiser vos exigences et vos besoins ainsi que vous proposer la souscription d'un contrat d'assurance.

Important : Les modalités d'application du contrat et garanties sont détaillées dans la notice d'information, téléchargeable sur le site www.moto-assurances.fr notamment les montants et limites de garanties.

Date d'effet du contrat : Pour confirmer votre demande de garantie, il vous suffit de nous retourner le présent document daté et signé (au verso) avec la date d'effet souhaitée. Cette garantie deviendra définitive à réception des documents demandés ci-dessous et de votre règlement (à joindre par chèque bancaire à l'ordre de *Moto Assurances*), qui doivent nous parvenir dans un délai maximal de **8 jours**. Passé ce délai, votre demande sera considérée comme nulle.



Votre situation :

VOUS, LE SOUSCRIPTEUR (représentant légal ou parent pour les mineurs)

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
CP _____ Ville _____
Tél _____ E.mail _____
Date de naissance ____/____/_____
Type de permis _____ Date de permis ____/____/_____

Conducteur habituel :

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
CP _____ Ville _____
Tél _____ E.mail _____
Date de naissance ____/____/_____
Type de permis _____ Date de permis ____/____/_____

Identification du bien à assurer :

VOTRE TROTTINETTE

Modèle _____
N° de série _____
N° d'immatriculation (si disponible à la souscription) _____
Valeur à neuf _____ Lieu du garage _____
Si achat neuf, nom du concessionnaire _____ Code postal _____
Adresse _____ Adresse mail _____

Nous vous proposons de choisir parmi les formules de garanties suivantes :

(voir détail dans la notice d'information)

Cotisation annuelle TTC

Formule 1 Responsabilité Civile + Défense pénale et recours suite à accident 139 €

Formule 1 + Option : Garantie du conducteur (70 €) 209 €

ATTENTION CETTE OPTION CESSE LE JOUR ANNIVERSAIRE DES 70 ANS DU CONDUCTEUR.

PIECES A JOINDRE AU PRESENT DOCUMENT

1. Déclaration du souscripteur datée et signée
2. Règlement de la cotisation
3. Copie de la carte d'identité et du BSR pour conducteur de moins de 18 ans
4. Copie de la facture d'achat de votre trottinette (dans le cas d'un achat neuf)
5. Copie de la carte grise (dès que possible)

Le souscripteur certifie que ses réponses et déclarations sont sincères et exactes et reconnaît avoir pris connaissance, préalablement à sa signature, des conditions de garantie décrites dans la notice d'information et les accepte.

Date d'effet souhaitée : ____/____/____ (ne peut être antérieure à la date de signature du présent document)
Fait à _____ Le _____

Signature précédée de la mention « Bon pour accord »